

AMENAGEMENT DES ESPACES DE BUREAUX

Cette formation développe une méthodologie de conception et d'aménagement des espaces de bureaux en tenant compte des : spécificités des usages et des activités de travail ; des données architecturales et des exigences techniques et réglementaires d'un projet.

Objectifs opérationnels

- Conduire un projet d'aménagement réalisé en mode participatif et organiser le transfert d'entreprise dans les nouveaux espaces
- Utiliser les principales données architecturales, techniques et réglementaires : produits et matériaux, isolation acoustique, décoration, éclairage
- Optimiser la conception et l'aménagement d'espaces de bureaux à partir d'une analyse des besoins avant une transposition (space planning, space management, co-working) dans une dynamique d'évolution du télétravail

Public Concerné

- Responsables des services travaux neufs et maintenance du tertiaire
- Chefs de projets chargés de l'aménagement d'espaces de travail
- Gestionnaires de parcs immobiliers de bureau

Durée

28.00 Heures

4 Jours

Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

Parcours pédagogique

Conduite d'un projet d'aménagement de bureaux

- Analyse des activités de travail et prérequis ergonomiques
- Variabilité des attentes et diversité des acteurs concernés
- Phases, points clés du déroulement d'un projet
- Moments stratégiques d'intervention du responsable de projet
- Points déterminants d'élaboration d'un cahier des charges
- Apports de l'ergonomie et structuration des espaces de travail
- Rôle du responsable de projet

Space planning, space management et modes d'organisation spatiaux

- Optimisation des espaces de travail, ratios et seuils des surfaces par poste à anticiper selon le mode d'organisation spatial
- Impacts d'une sous-estimation des surfaces
- Expériences d'aménagement d'espaces de bureaux : études de cas

Partition de l'espace, cloisons, faux plafonds acoustiques et impacts acoustiques

- Aménagement
- Cloisonnement et optimisation de l'espace
- Traitement des ambiances
- Traitement techniques
- Notion d'acoustique
- Problèmes à traiter en acoustique du bâtiment
- Matériaux absorbants
- Réglementation acoustique

Éclairage des locaux

- Normes, règles pratiques
- Cas du travail sur écran
- Moyens techniques : choix des appareillages
- Lecture d'une courbe photométrique

Confort thermique

- Notions de base

- Caractéristiques d'un bon confort thermique (chaud/froid, qualité et renouvellement d'air)
- Principaux émetteurs CVC : ventilation, climatisation, chauffage
- Choix des principes techniques les plus judicieux à mettre en œuvre

Couleur et ambiances colorées (dans les espaces de bureaux)

- Principes généraux sur la couleur
- Analyse de l'espace à traiter et décisions à prendre
- Choix des couleurs : comment proposer des harmonies de couleur de manière objective ?
- Notions de bien-être, d'harmonie visuelle

Réorganisation interne ou transfert d'entreprise

- Étude technique du transfert, planning
- Prévision et gestion des aléas
- Cahier des charges « appel d'offre déménagement »
- Contrat de déménagement

Études de cas en sous-groupes avec apports théoriques complémentaires : outils de simulation

- Articulation travail/espaces
- Organisation spatiale, évolution des espaces
- Identification et traitement des détails d'aménagement

Mise en œuvre du projet

- Moments clés d'intervention : de l'analyse des besoins à la réception des travaux

Impact de l'espace sur les usages et le perçu

- Tracé des limites dimensionnelles des postes et évaluation de l'impacts sur les usages et le perçu (les seuils psychologiques)
- Détermination des dimensions de convivialités et de confort, usages fixes et dynamiques
- Transpositions en dessin de différentes typologies et associations de postes de travail (variabilité des micro implantations)
- intégration de fonctionnalités associés (espace de repli, espace silence , ...) et évaluations fonctionnelles
- Etudes de cas d'aménagements apportés par les stagiaires
- simulation des usages et évaluations organisationnelles sur différentes typologies d'aménagements

■ Méthodes et moyens pédagogiques

METHODES PEDAGOGIQUES

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance l'alternance d'exposés, de présentation d'exemples et d'études de cas traitées en sous-groupes avec des outils de simulation.

Les participants sont invités également à apporter des exemples de projets, étudiés dans le cadre des études de cas.

RESSOURCES PEDAGOGIQUES

Les ressources pédagogiques (supports de cours et documentations complémentaires jugées utiles par l'intervenant) sont remises lors de la formation par un lien de téléchargement reçu par mail.

MOYENS TECHNIQUES

La conception pédagogique prévoit l'utilisation d'un équipement et de supports multimédias animés par l'intervenant.

Avant la formation, l'apprenant renseigne en ligne sur invitation de connexion, un questionnaire d'Analyse du besoin afin :

- Que le Formateur prenne connaissance de son activité et de son environnement de travail, de son niveau de compétence, de ses préférences d'apprentissage et des questions techniques particulières qu'il souhaite aborder
- De valider que les objectifs opérationnels mentionnés dans la Fiche programme correspondent à ses attentes
- De confirmer qu'il dispose des connaissances minimales ou prérequis mentionnés pour suivre avec aisance la formation (les solutions nécessaires pour les atteindre seront étudiées en amont de la formation).
- D'exprimer en confidentialité, l'existence d'un handicap à prendre en compte par le Référent Handicap au niveau des moyens d'apprentissage

■ Qualification Intervenant(e)s

Les Co-Intervenants formateurs qualifiés sont architecte d'intérieur, ergonomiste, programmiste éclairagiste, spécialiste en génie climatiques et spécialiste en transfert d'entreprise.

■ Méthodes et modalités d'évaluation

EVALUATION DES ACQUIS THEORIQUES ET/OU PRATIQUES

Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel.

Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant.

La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

MESURE DE LA SATISFACTION DES APPRENANTS

Cette évaluation individuelle réalisée en ligne en fin de formation, mesure le niveau de satisfaction de l'organisation et des conditions d'accueil, des qualités pédagogiques du formateur ainsi que des méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés.

Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et du traitement des appréciations formulées.

■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Sabrina BENCHERRAT
Cheffe projets formation

Tél. : 0130852409
Mail : formation@groupeginger.com